



IDÉES

Une foi qui a de la boue sur les pieds

Page B 5



PHILOSOPHIE

Faire violence aux violents

Page B 6

CAHIER **B**

PERSPECTIVES



REUTERS

Le Tibet s'impatiente

De quoi Pékin a-t-il peur?

«Génocide culturel, colonisation massive... Au train où vont les choses, il ne restera bientôt plus d'autonomie à revendiquer»

En 2003, le dalaï-lama déclarait que si, dans «deux ou trois ans», sa «voie du milieu» ne donnait aucun résultat, il ne pourrait plus en justifier le bien-fondé aux Tibétains qui s'impatientent et réclament l'indépendance. À cinq mois des Jeux olympiques de Pékin, cette impatience donne lieu à des manifestations tibétaines, les plus importantes en 20 ans, qui n'ont d'égal que l'intransigeance avec laquelle les autorités chinoises les répriment. Seule une pression internationale forte, en concluent plusieurs, permettrait de sortir de l'impasse.

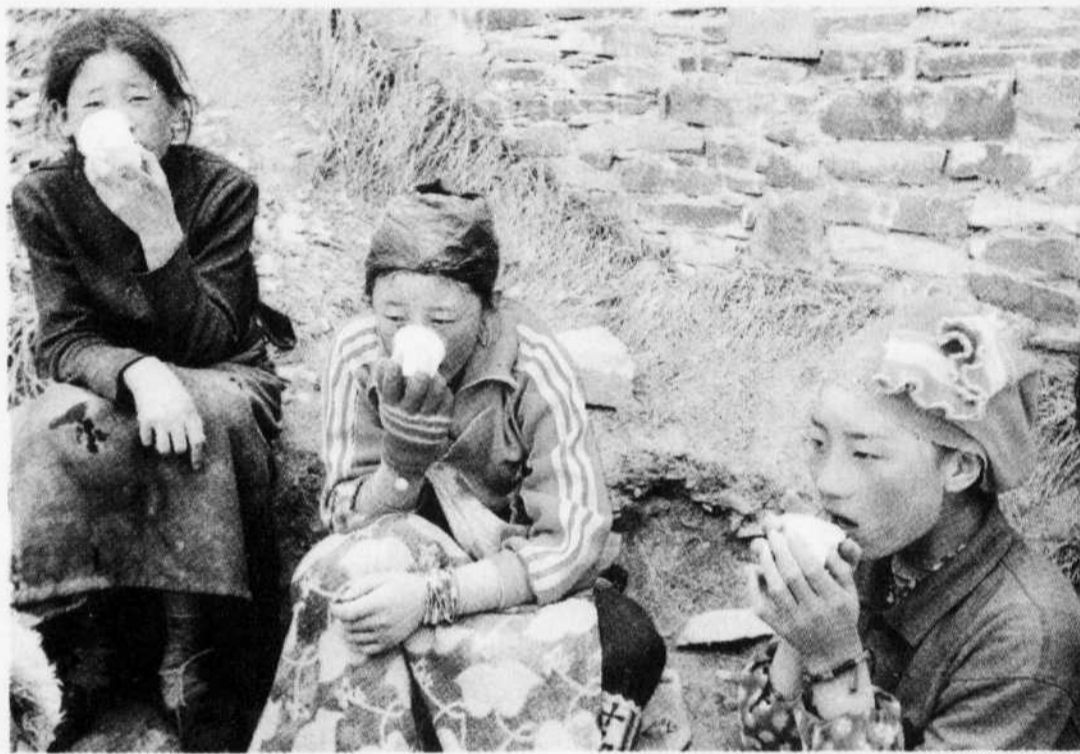
GUY TAILLEFER

Entre la contestation des radicaux tibétains et le refus catégorique de Pékin d'ouvrir la porte à un compromis politique sur le statut du Tibet, le dalaï-lama, un homme de 72 ans à la santé fragile, défend une position mitoyenne — consistant à obtenir pour le Tibet, non pas l'indépendance, mais une large autonomie à l'intérieur de la Chine — de plus en plus difficile à tenir. Son «dialogue» entamé en 2002 avec la Chine n'a abouti à rien, sinon à conforter Pékin dans sa stratégie de procrastination. La menace qu'il a lancée cette semaine de démissionner comme leader du gouvernement en exil, installé depuis 1959 à Dharamsala, en Inde, a traduit le cul-de-sac dans lequel s'est lentement enfoncée la cause tibétaine au cours des cinquante dernières années.

«Rien n'est sorti du dialogue engagé avec la Chine. J'espère sincèrement que le dalaï-lama reverra son approche modérée», dit prudemment Tsewang Rigzin, président du Congrès de la jeunesse tibétaine.

La répression des troubles, qui ont éclaté le 10 mars dernier à l'occasion de la commémoration du soulèvement tibétain de 1959, ont fait au bas mot cent morts à Lhasa et dans les provinces limitrophes du Gansu, du Sichuan et du Qinghai. «Mon impression, c'est que les Tibétains se sont dit: si on ne s'exprime pas cette année, avant les Jeux olympiques, on ne sera jamais entendu», affirmait au Monde la sinologue Marie Holzmann, porte-parole du Collectif Chine JO 2008. Mais c'est une stratégie à double tranchant. D'un côté, c'est le moment béni pour se faire entendre, vu l'attention que porte la communauté internationale à ce qui se passe en Chine. De l'autre, c'est le moment où le gouvernement chinois est le plus nerveux et hésitera le moins à réprimer violemment pour que cela s'arrête le plus vite possible.

Il y a une part de surréalisme dans le comportement de la Chine. Sa Sainteté ne réclame pas l'indépendance pour le Tibet, s'insurge contre les dérives



NIR ELIAS REUTERS

De jeunes bouddhistes tibétaines se rafraîchissent après s'être rendues au monastère Labrang, à Xiase, dans le Gansu.

parmi les siens contre les propos antichinois et plaide depuis toujours la non-violence. Pour autant, Pékin l'accuse *ad nauseam* de vouloir l'indépendance et d'être à l'origine des violences des dernières semaines. Le numéro un du Parti communiste chinois au Tibet, Zhang Qingli, a déclaré cette semaine que la Chine était engagée dans «une lutte à mort contre la clique du dalaï-lama», qu'il a qualifié de «monstre à face humaine mais au cœur d'animal».

La Chine aime aussi à se réfugier derrière des arguments historiques pour justifier ses droits prétendument inaliénables et immémoriaux sur le Tibet. Or cette «domination» fut, avant 1950, beaucoup plus épisodique et relative que ne voudrait le faire croire la propagande chinoise. «Le Tibet a bien subi des périodes de domination chinoise, mais à des époques où les Chinois étaient eux-mêmes soumis à des puissances étrangères — celle des Mongols aux XIII^e et au XIV^e siècles et celle de la dynastie Mandchou au XVIII^e siècle, explique André Laliberté, sinologue à l'Université d'Ottawa. La propagande chinoise a très efficacement déformé les faits historiques.»

Le sort du Tibet actuel s'est joué à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e autour d'une série d'ententes commerciales, parfois contradictoires, traduisant les luttes d'influence régionales entre la Chine, la

Russie et la Grande-Bretagne. La défense de la souveraineté tibétaine a fini par y perdre au change. L'invasion maoïste de 1950 et la répression de 1959, s'articulant dans le contexte de la guerre froide et de l'anticommunisme américain, ont scellé la soumission imposée au Tibet.

Paranoïa et fragilité

«Le Parti communiste redoute comme la peste l'influence étrangère et les menaces à l'unité du pays, dit M. Laliberté. Il est animé par un fort sentiment de paranoïa à l'égard des puissances occidentales.»

L'attitude du gouvernement chinois traduit aussi, croit le sinologue, la fragilité de son leadership. «Le Tibet, ce n'est rien à côté des problèmes que Pékin a sur les bras en raison de sa fulgurante croissance économique. L'État reconnaît lui-même que se produisent chaque année 70 000 grèves et manifestations de paysans déplacés, d'ouvriers licenciés... On ne s'en rend pas compte, vu le contrôle de l'information, mais le parti a beaucoup de difficulté à maintenir la paix sociale.» Les manifestations tibétaines des dernières semaines sont peut-être les plus importantes des vingt dernières années, elles ne sont pas pour autant exceptionnelles.

Le Tibet a officiellement le statut de «région autonome», mais cette autonomie est largement fictive. Les radicaux tibétains font valoir que le dalaï-lama a,

VOIR PAGE B 2: TIBET



NIR ELIAS REUTERS

JOIGNEZ-VOUS À L'INSTITUT D'ÉTUDES À LA RETRAITE!

Vous souhaitez partager votre expérience et vos connaissances? L'Institut d'études à la retraite de l'Université McGill vous offre la possibilité de participer à des groupes de discussion en français. L'Institut fonctionne selon le principe de l'apprentissage par les pairs, un concept qui permet d'apprendre en participant à des groupes d'études autogérés.



Ce printemps, deux groupes d'études sont au programme :
la littérature gourmande lundi de 11:45 à 13:45
l'actualité sociopolitique d'ici et d'ailleurs lundi de 14:00 à 16:00
Lieu : 688 rue Sherbrooke ouest, 2^e étage (station métro McGill)
Durée : du 7 avril au 5 mai

Pour de plus amples informations, appelez Solange au 514-398-8234 Courriel: milr.conted@mcgill.ca www.mcgill.ca/milr

Centre d'éducation permanente

PERSPECTIVES

Un pacte qui plaît

Le programme pour l'emploi vise les 400 000 personnes disponibles pour le travail au Québec



Gil Courtemanche

Le cas chinois

Il existe des pays — et ils sont nombreux — sur lesquels la communauté internationale n'exerce aucune influence réelle. Ils fonctionnent en acceptant les remontrances et parfois le mépris, donnent quelques coups de chapeau mais poursuivent dans leur voie autocratique sans se soucier des conséquences. Car ces pays savent bien que notre indignation n'aura pas de conséquences sérieuses. Du côté des gouvernements bien-pensants comme celui du Canada, on poursuit le théâtre diplomatique auquel personne ne croit. Pour que ces pays échappent à la colère des bien-pensants, il leur suffit d'être gros, puissants, possesseurs de pétrole, ou de s'appeler Israël, terre sacrée qui permet toutes les ignominies au nom de l'Holocauste ancien. Ce tout petit pays est probablement celui qui fut l'objet du plus grand nombre de résolutions contraignantes du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier sur le problème des colonies en Palestine. Aucune de ces résolutions n'a été respectée et, encore aujourd'hui, on construit des appartements en Cisjordanie. Nous demeurons silencieux et acceptons. Le jour où on entendra parler de sanctions contre Israël, les poules auront des dents.

Il en va de même avec la Russie, qui peut fusiller du Tchétchène à volonté, organiser des élections à la congolaise et faire assassiner des journalistes sans que personne s'émeuve. Le gaz naturel fait lui davantage que la Déclaration des droits de l'homme. Nos dirigeants qui prônent le dialogue nous disent depuis des décennies que le dialogue et l'ouverture entraînent le progrès et la démocratie davantage que l'affrontement. On sait bien que tout ce discours relève de la pensée magique, du mensonge diplomatique et de l'intérêt économique. Le dialogue avec les dictatures, l'ouverture aux théocraties, les échanges commerciaux accrus, les appels à la modération n'ont jamais produit de résultats positifs, que ce soit en Russie, en Iran, en Israël, en Égypte ou en Chine. Ces pays se foutent de la planète sur laquelle ils vivent et vont leur chemin aveugle sans se soucier des conséquences globales. Nous le savons et l'acceptons tout en multipliant les sommets, les colloques et les missions de paix illusoire.

Nous voici aujourd'hui devant le cas du Tibet, envahi par la Chine il y a près de 50 ans. Grande émotion internationale, stupeur chez certains, craintes profondes chez les boursicoteurs qui comptent en dollars et jamais en dignité. En certains milieux, on lance un appel au boycottage des Jeux olympiques. Rapidement, l'économie qui fait foi de tout annonce que tout le monde ira courir à Pékin dans la pollution absolue et dans la dictature totale. On se tourne vers les athlètes et on leur demande s'ils veulent sacrifier, pour quelques moines habillés de jaune, l'investissement de toute une vie. Ils répondent que ce sujet est très complexe et qu'ils attendent que les gouvernements prennent position. Mais les gouvernements s'occupent plus de leurs contrats avec la Chine que de cette peuplade qui fait tourner des rouleaux de prière et persiste à ne pas être chinoise parce qu'elle ne l'est pas.

ICI, de bonnes âmes réclament le boycottage en se disant que la Chine va peut-être changer. La Chine ne change pas, un peu comme la Russie. Ce sont deux pays qui possèdent, inscrit dans leur ADN collectif, une sorte de culture autoritaire historique en même temps qu'une profonde méfiance de l'extérieur. Dans tout autre pays, la réaction internationale à Tiananmen aurait entraîné un léger infléchissement de la politique de l'État. Pas dans ce pays, qui a poursuivi son chemin sans bouger d'un iota.

La Chine est un pays profondément orgueilleux dont les dirigeants depuis des siècles ont toujours regardé l'Occident avec le plus profond des mépris. C'est donc au jeu de l'orgueil et de l'humiliation qu'il faut les prendre et les confronter. Il n'y a rien de pire dans ce pays que de perdre la face.

Le boycottage serait utilisé comme un instrument de propagande, comme étant la preuve que l'Occident se méfie de la nouvelle prospérité chinoise. Et de toute manière, bien peu de pays y participeraient.

Non, il faut mettre la télévision chinoise à contribution pour exprimer notre refus de la Chine, démontrer en Chine, devant les Chinois, notre désapprobation non seulement sur la question du Tibet mais aussi sur toutes les autres violations — elles sont légion — des droits de la personne dans ce pays.

Robert Ménard, directeur général de Reporters sans frontières, a proposé que les délégations boycottent les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères de la France, a déclaré que cette idée méritait d'être étudiée. Ces cérémonies qui seront regardées par tous les Chinois pourraient aussi servir à exprimer nos protestations. En 1976, à Montréal, les pays africains avaient boycotté les Jeux pour protester contre la présence de l'Afrique du Sud. Puis, il y eut les boycottages des Jeux de Moscou et de Los Angeles. Dans tous ces cas, ce fut le fait de décisions étatiques prises sans la participation des athlètes et bien souvent contre leur volonté.

Si jamais on souhaite utiliser les Jeux de Pékin à des fins de protestation politique, cela doit se faire avec l'assentiment et la collaboration des athlètes. Mais ne nous faisons pas d'illusions: les comités olympiques nationaux sont comme des délégations aux Nations unies. Le respect des droits de la personne constitue le dernier de leurs soucis. À ceux qui espèrent punir la Chine, il ne reste qu'un seul espoir: que des individus courageux décident eux-mêmes de brandir sur le podium un drapeau du Tibet. En 1968 à Mexico, les Américains John Carlos et Tommie Smith, médaillés du 200 mètres, avaient brandi un poing ganté de noir pour protester contre la discrimination raciale dans leur pays. Ils sont passés à l'histoire, et aujourd'hui, sur le campus de la State University de San Jose, une statue rappelle leur geste courageux et exemplaire.



Les Tibétains ont envahi les rues cette semaine à Lhasa.

Le Pacte pour l'emploi porte bien le nom qu'on lui a donné, car il a été accueilli avec unanimité qu'on voit rarement dans l'univers socioéconomique. Les patrons sont emballés, les syndicats aussi. L'accord est total sur le principe et les objectifs. Mais le vrai défi reste maintenant de faire en sorte que ce rêve devienne réalité.

CLAUDE TURCOTTE

Québec a dévoilé cette semaine «le Pacte pour l'emploi», un vaste programme de mesures destinées à répondre aux besoins grandissants de main-d'œuvre des entreprises, en faisant notamment appel à un immense bassin de travailleurs qui, pour diverses raisons, ne sont pas intégrés au marché du travail. Le projet est très audacieux et son succès n'est pas assuré, même avec un effort financier proche d'un milliard sur trois ans.

Le premier ministre, Jean Charest, le reconnaît lui-même en disant que «le succès de ce programme repose sur une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des régions du Québec et de tous les acteurs du marché du travail». En effet, ce projet implique beaucoup de monde: le gouvernement québécois, des milliers d'entreprises, les organisations patronales et syndicales, ainsi que de nombreuses organisations d'économie sociale. Le gouvernement y investira 548 millions de dollars et le secteur privé, 440 millions.

Le Pacte pour l'emploi vise, en trois ans, à diminuer de 50 000 le nombre de prestataires de l'assistance sociale, à soutenir 52 000 personnes de plus dans leur démarche d'insertion au marché du travail ou de formation, à former 250 000 travailleurs de plus et à desservir 4800 entreprises de plus voulant accroître leur productivité par le développement de la compétence de leur main-d'œuvre. La clientèle visée pour accroître la main-d'œuvre est multiple. Elle comprend les travailleurs menacés de perdre leur emploi et qui veulent continuer de travailler en acquérant une formation nouvelle; les personnes aptes au travail qui vont et viennent dans les programmes d'assistance sociale; les jeunes prestataires d'assistance sociale; les travailleurs «expérimentés» qui préfèrent continuer de travailler plutôt que de prendre leur retraite; les immigrants, les handicapés, et enfin tous ceux qui ne sont ni sur le marché du travail ni prestataire de l'aide sociale.

Rareté de la main-d'œuvre

Pour leur part, les entreprises commencent déjà à souffrir de la rareté de la main-d'œuvre, comme en témoignent de très nombreuses affiches annonçant «Nous embauchons» un peu partout. D'ici à trois ans seulement, il faudra pourvoir 700 000 postes, dont les trois quarts pour remplacer ceux qui auront pris leur retraite. Le quart de ces emplois nécessiteront seulement un diplôme d'études secondaires, ou moins. D'ici à 2016, c'est 1,3 million d'emplois qui seront à pourvoir. Or le déclin du nombre de personnes en âge de travailler va commencer en 2012.

Il y a actuellement plus de 400 000 personnes disponibles pour le travail, à savoir des chômeurs et des prestataires d'aide sociale. Avec 93 000 emplois créés entre décembre 2006 et décembre 2007, un taux de chômage de 6,9 % (le plus bas depuis 33 ans) et 60 000 prestataires d'aide sociale de moins depuis 2003, Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, considère que le contexte est bon pour assurer le succès du Pacte pour l'emploi. Le ministre annonce qu'il y aura une évaluation du pacte dans 18 mois, à mi-chemin du parcours de trois ans. Il insiste sur le fait que les bénéficiaires des programmes offerts seront «accompagnés» pendant six mois ou un

objectivement, de moins en moins les moyens d'appeler à la patience non violente devant le rouleau compresseur qui fait passer Pékin sur le Tibet sur les plans économique, social et culturel. Les Hans, qui forment l'ethnie majoritaire en Chine, sont aujourd'hui majoritaires parmi les 500 000 habitants de Lhasa. «Génocide culturel, colonisation massive... Au train où vont les choses, il ne restera bientôt plus d'autonomie à revendiquer», affirme M. Laliberté.

Le Tibet connaît actuellement un boom économique, mais les milliards de dollars qui y sont déversés par Pékin sont tout à l'avantage des migrants chinois dans le commerce et les bureaux, laissant sur la touche la majorité des six millions de Tibétains, surtout en régions rurales. Le gouvernement central zèle son or, son cuivre, son plomb et son eau. Il a investi dans de grands projets d'infrastructure, comme le chemin de fer Lhasa-Pékin inauguré en 2006, et compte englober quelque 15 milliards au cours des cinq prochaines années dans près de 200 projets. Le secteur public, qui représente 60 % de l'économie, tire largement la croissance, stimulée par l'octroi de salaires plus élevés aux fonctionnaires chinois, question de les attirer dans l'Ouest défavorisé. Avec le résultat que la croissance économique du Tibet, marquée par le paternalisme de Pékin à l'égard de ses minorités, souffre de l'absence d'une «stibésation» du développement.

De quoi pourrait être faite l'autonomie que revendique le gouvernement en exil du dalaï-lama? De la levée des sévères restrictions religieuses (on risque le tabassage pour avoir été surpris en possession d'une effigie du dalaï-lama, pendant que sa résidence à Lhasa, le palais Potala, a été transformée en musée de la République populaire de Chine); d'investissements en santé et en éducation (l'analphabétisme parmi les Tibétains



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

D'ici trois ans seulement, il faudra pourvoir 700 000 postes au Québec.

an, selon les cas. Une centaine de fonctionnaires seront ajoutés et des gens de l'extérieur seront embauchés.

La démarche est tout à fait volontaire. Elle vise «toute personne qui veut travailler», mais offre des mesures incitatives exceptionnelles, qui peuvent donner à une personne seule des revenus dépassant 17 000 \$ pendant la durée de sa participation au pacte, alors qu'un assisté social n'y participant pas ne recevrait que 7300 \$. Dans le cas d'une famille monoparentale avec un enfant de moins de trois ans, le revenu pourrait atteindre plus de 26 000 \$, et pour un couple avec deux enfants âgés de plus de cinq ans, le revenu (pour un seul participant) dépasserait 32 000 \$. Ces montants s'appliquent à partir de mai 2008.

Ces mesures incitatives exceptionnelles vont-elles contribuer à démolir une fois pour toutes le mythe que les assistés sociaux ne veulent pas travailler? On a toujours entendu dire, depuis l'instauration de l'assistance sociale, que ces personnes préfèrent se contenter du «BS» puisque, de toute façon, en allant travailler pour un petit salaire, elles n'ont pas plus d'argent qu'en restant bien au chaud à la maison.

Le Pacte pour l'emploi a été fort bien accueilli par la très grande majorité des décideurs patronaux et syndicaux. Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), a vu dans ce projet «un véritable virage dans la formation». À son avis, «le Québec veut ainsi se rapprocher du Danemark, qui est l'un des pays ayant développé les mesures les plus avancées en matière de formation de la main-d'œuvre, ce qui contribue grandement à la compétitivité des entreprises et au bien-être de la population». La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a pour sa part déclaré que cette annonce du pacte était intéressante, mais qu'elle «jugera l'arbre à ses fruits».

Une priorité

Cette dernière opinion rejoint celle du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ), pour qui ce pacte est «un pas dans la bonne direction pour favoriser l'intégration des personnes éloignées ou exclues du marché du travail». Le CEIQ représente 46 entreprises d'insertion dans 12 ré-

gions du Québec, qui forment 2700 personnes par année, dont 80 % retour sur le marché du travail ou aux études. Leur clientèle est composée de jeunes âgés de 35 ans ou moins. Pour Richard Gravel, directeur général du CEIQ, l'annonce du pacte signifie que l'emploi redevient une priorité pour le gouvernement. Avec le pacte, plusieurs choses qui existaient déjà sont bonifiées. M. Gravel est certain qu'une partie des gens visés ne pourront pas relever le défi. «Il faut voir comment cela va se faire concrètement, comment cela va s'organiser», dit-il. En ce qui concerne les entreprises d'insertion, M. Gravel assure que la capacité d'accueil pourra augmenter assez rapidement.

Parmi ces entreprises d'insertion, on trouve Le Boulou vers, installé dans l'Est montréalais depuis 25 ans et qui reçoit des jeunes pour leur apprendre à travailler en fabriquant des meubles. Jeanne Doré, qui en est la directrice générale depuis 14 ans, constate que la clientèle a beaucoup changé. En 1994, elle était à 95 % francophone et les garçons qui avaient décroché avaient étudié jusqu'en 4^e ou 5^e secondaire. Aujourd'hui, près de 50 % de ces personnes sont d'origines ethniques diverses (haïtienne, latino-américaine et asiatique). Lan passé, 66 % n'avaient pas complété les études élémentaires. Certains ont fait partie d'un gang de rue et vivent en marge de la société. Il faut d'abord les aider à réintégrer la société et y aller par étapes. Bref, les choses sont devenues plus complexes, explique Mme Doré. Depuis quelques années, Le Boulou vers a dû augmenter ses services et leur qualité. Il a opté pour des stages de trois ans plutôt que de six mois. «En six mois, les jeunes apprennent seulement le goût de s'en sortir», souligne-t-elle.

Toutefois, Emploi Québec n'a pas suivi, si bien qu'il manque 200 000 \$ à cette petite entreprise pour fonctionner, même si elle peut compter sur un certain nombre de partenaires privés. Mme Doré mobilise aussi le monde de l'éducation pour que les jeunes apprennent à lire et à calculer. Elle remarque cependant que le milieu scolaire est assez strict et qu'il y aurait lieu d'adapter les normes, pour ces jeunes qui sont eux-mêmes hors normes, par une reconnaissance officielle de leur apprentissage, tant dans le monde du travail que dans celui de l'éducation.

Le Devoir

TIBET



REUTERS

Des soldats chinois en patrouille cette semaine à Kangding, dans le Sichuan.

leur bloque l'accès au travail); de politiques de discriminations positives dans le commerce et les institutions; et de politiques de contrôle de l'immigration afin que soit protégée la culture tibétaine.

Vue de l'esprit? «La seule chose qui pourrait débloquer la situation, affirme Marie Holzmann, serait une unité politique mondiale et cohérente de l'ensemble des nations démocratiques, ou du Conseil de sécurité de l'ONU, ou encore d'un organisme comme l'OMC. S'il n'y a pas de pression qui s'exerce fortement au niveau international sur la Chine, la situation peut rester telle quelle pendant encore cinquante ans. C'est le jeu du gouvernement chinois que de faire traîner la situation aussi longtemps que possible.»

Cette «unité mondiale», Marc Desjardins, professeur de religion à l'université Concordia, a beaucoup de mal à l'imaginer, compte tenu du poids économique de la Chine dans le monde. Pour que les choses changent pour le mieux et échappent à une dynamique de radicalisation, estime de son côté M. Laliberté, il faudrait — scé-

nario improbable — que le leadership à Pékin jette du lest.

Encore que la répression au Tibet, fait-il remarquer, a eu un impact immédiat sur la situation politique dans l'île de Taïwan, où se tient aujourd'hui une présidentielle. Ma Ying-jeou, candidat du Parti nationaliste, favorable à un rapprochement avec Pékin, avait il y a quelques semaines encore une avance jugée insurmontable dans les sondages. Frank Hsieh, candidat du Parti démocratique progressiste, qui défend un point de vue plus séparatiste, aurait réduit cette avance à néant au vu de la répression chinoise au Tibet.

«Imaginez, dit M. Laliberté, que ça dérape tellement au sujet du Tibet, des Jeux olympiques et de Taïwan que cela provoque une crise au sein du leadership en Chine et qu'à l'intérieur du parti on réclame les têtes du président Hu Jintao et du premier ministre Wen Jiabao... Quelle nouvelle dynamique serait alors créée?»

Le Devoir

PERSPECTIVES



L'Europe est maintenant le leader de la préservation de l'environnement. Amsterdam a su adopter des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique.

Une Europe forte pour civiliser la mondialisation

Le leadership obligé

L'Europe a dû adopter un fonctionnement qui réconcilie les États sur des enjeux qui, autrement, seraient hors de leur portée

Est-ce que la population de l'Europe est plus verte que celle de l'Amérique ou les 27 ont-ils engendré une logique plus susceptible d'assurer un encadrement social et environnemental de l'économie et même de la mondialisation?

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Dans les années 70, alors que la planète découvrait la question environnementale avec le rapport du Club de Rome et le *Printemps silencieux* de Rachel Carson, les États-Unis battaient la marche avec les premières grandes législations environnementales. Pendant deux décennies, leurs normes et leurs politiques environnementales allaient devenir la norme internationale dans plusieurs domaines.

Le ressac conservateur qui frappe les politiques environnementales de ce pays n'explique pas à lui seul le fait qu'elles ne sont plus, sauf exception, la référence entre toutes. Mais c'est parce que l'Europe a doublé, voire triplé sa foulée et qu'elle affiche aujourd'hui une vision beaucoup plus porteuse d'avenir qu'elle a supplanté l'Amérique du Nord, Canada y compris, et qu'elle est devenue le leader mondial en matière d'environnement. Les raisons qui expliquent cet état de fait sont multiples mais pas toutes évidentes, car on ne trouve pas dans tous les pays d'Europe le même niveau de conscience environnementale, loin de là; pourtant, une nouvelle logique environnementale s'affirme et prime sur celle des États retardataires.

Les cultures européennes varient beaucoup par leur conception de la nature. Par exemple, autant le cartésianisme français a justifié la domestication des milieux naturels au point de les déformer, sinon de les dénaturer, autant les valeurs allemandes et britanniques s'articulent autour du respect des mécanismes naturels. Évidemment, ces visions ont évolué, mais cette évolution n'explique pas tout.

Une vision supranationale

Des facteurs structurels liés à la nature même de l'actuelle Union européenne semblent expliquer davantage le leadership actuel de l'Europe en environnement, expliquait cette semaine Daniel Cohn-Bendit à des étudiants de l'Université de Montréal dans le cadre d'une conférence-midi.

L'Europe, expliquait-il en substance, a été obligée, pour naître d'abord et se développer ensuite, d'adopter un «mode de pensée supranational» et un fonctionnement qui réconcilie les États par la négociation et les consensus autour d'enjeux qui seraient hors de leur portée. Et c'est précisément le cas des enjeux environnementaux «supranationaux», comme les changements climatiques, la protection de la biodiversité ou de la couche d'ozone, pour ne retenir que les principaux.

Mais les Européens n'y sont pas arrivés du jour au lendemain. Entre les premiers projets de monnaie européenne de 1972 et le récent traité de Lisbonne, qui a accouché d'une Constitution européenne minimale, l'Europe a appris à faire des choix, comme sacrifier ses monnaies nationales au profit d'objectifs plus importants, comme la paix — «sanctuarisée par l'existence de l'Union européenne», dira Cohn-Bendit —, l'unité sociale qui permet de gommer les différences Est-Ouest et Nord-Sud tout

en les articulant, et la mise en place d'une politique sur le climat et l'énergie, deux domaines dont la compétence relève désormais de l'Europe et non plus des seuls États nationaux.

Le leader de la contestation étudiante de 1968, qui taxait d'illégitimité à l'époque presque toutes les structures de pouvoir, est aujourd'hui un ardent défenseur des nouvelles structures européennes, où il siège d'ailleurs depuis 1999 comme député vert. Il s'est battu pour l'adoption de la Constitution européenne et s'oppose à sa ratification dans des référendums nationaux parce qu'ils deviennent des occasions de règlement de comptes aux dépens du contenu. Il défend plutôt l'approche d'un référendum européen où cette Constitution serait soumise à une ratification par double majorité, au sein de la population et parmi les États membres.

«Les Européens, dit-il, ont compris que l'Europe constituait une avancée extraordinaire parce qu'elle leur a garanti la paix et des avancées sociales majeures.» C'est la même logique qui est aujourd'hui appliquée dans l'élaboration ambitieuse mais difficile des politiques européennes sur l'énergie et l'environnement.

Aux États-Unis comme au Canada, le leadership des États ou des provinces n'arrive pas à imposer des politiques continentales fortes, qui forcent le ralliement. Les administrations fédérales sont même devenues l'épicentre de la résistance des grands intérêts privés à la recherche clairement affirmée du bien commun. En Europe, le centre du pouvoir, qu'il s'agisse de la Commission européenne ou du Parlement, obéit à une dynamique beaucoup moins figée, probablement parce qu'elle est plus jeune, et plus axée sur une définition prépondérante du bien commun. La force de l'euro indique bien que cette prépondérance du social et de l'environnement ne nuit pas mais consolide plutôt l'économie.

L'environnement

Cette mutation vers une logique supranationale explique en bonne partie que l'Europe ait pu se doter d'objectifs aussi ambitieux que réduire de 20 % ses gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport au niveau de référence de 1990. Elle entend même hausser la barre à 30 % si la communauté internationale passe à l'action dans une phase 2 du protocole de Kyoto. De la même manière, les 27 se sont donné comme objectif de produire 20 % de leur énergie à partir de sources alternatives vertes d'ici 2020, ce qu'aucun autre continent n'a encore songé à imiter.

La dernière conférence de Bali sur le climat illustre à la fois cette logique et le poids politique de l'Europe dans ce dossier. C'est parce que l'Europe avait rallié le reste de la planète à ses priorités que les États-Unis et le Canada ont été acculés à se rallier ou à sortir du jeu, comme les invités à le faire un délégué asiatique pour dénouer l'impasse créée par leur logique d'assisiés économiques.

C'est en ce sens que Cohn-Bendit défend l'idée que «l'environnement a besoin de l'Europe», c'est-à-dire de son leadership et de ce mode de fonctionnement qui lui a permis de faire transformer une logique d'intérêt supranational en une sorte de nouvelle culture politique. Mais le député vert ne sombre pas dans l'angélisme pour autant, car les ressacs politiques et les ratés environnementaux sont nombreux même en Europe, convient-il.

Il en donne pour exemple la politique fran-



VINCENT KESSLER REUTERS

Daniel Cohn-Bendit

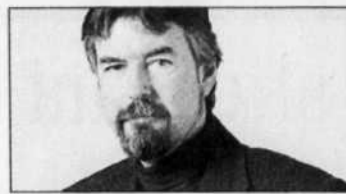
çaise du président Sarkozy, qui s'apprete à assumer la présidence de l'UE. Cohn-Bendit appréhende, par exemple, de voir la France défendre le nucléaire comme solution aux changements climatiques. Par contre, effet bénéfique du Grenelle de l'environnement, il a hâte de voir le débat s'amorcer à l'échelle européenne sur la stratégie française qui propose de taxer les biens provenant des pays non-Kyoto, comme les États-Unis, ou les déviants de Kyoto, comme le Canada. Cette taxe correspondrait à la valeur marchande des GES associés à leur production: ainsi, le fait de produire des biens ou des denrées sans tenir compte des émissions de carbone serait assimilé à un dumping énergétique, répréhensible et, partant, taxable. Toutefois, cet argent, dit-il, ne doit pas enrichir l'Europe mais aller plutôt aux pays en voie de développement, des victimes des changements climatiques qui n'ont pas les moyens de s'en défendre.

Daniel Cohn-Bendit voit un autre avantage à cette nouvelle logique européenne, qui a suscité une alliance des verts au-delà des frontières nationales. Il en résulte, dit-il, une sorte d'osmose croissante entre les perspectives écologiques et sociales, qui se rejoignent dans l'idée qu'il faut orienter le développement de l'économie en fonction des priorités sociales et environnementales, et non l'inverse, comme le veut le courant dominant en Amérique du Nord.

C'est aussi la fusion de ces tendances sociales et environnementales qui pousse l'Europe à s'engager envers ce que Cohn-Bendit appelle la «régulation sociale et écologique de la mondialisation».

C'est le même mouvement, de plus en plus articulé et affirmé, qui pourrait imposer l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux à l'OMC et même imposer éventuellement la nécessité d'une véritable gouvernance mondiale, où les actuels droits de veto des superpuissances seraient remplacés par des majorités qualifiées, selon les domaines d'intervention.

Le Devoir



Michel David

Le trouble libéral

Il est sans doute discutable que des organismes chargés d'administrer des fonds publics les utilisent à des fins autres que celles qui étaient prévues, en l'occurrence pour contester la Charte de la langue française.

Même les membres de la Quebec English School Boards Association étaient très partagés sur l'a-propos de participer au financement de la lutte entreprise par un groupe de parents afin de faire invalider la loi 104, qui interdit le détour par l'école privée non subventionnée pour contourner les dispositions qui régissent l'accès à l'école anglaise.

On comprend que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, ait trouvé cela «troublant», mais il lui faut être conséquente. Si elle a pu invoquer le principe de l'autonomie des commissions scolaires pour refuser de rembourser les coûts de déneigement imprévus des toits des écoles, comment leur interdire de contribuer à la contestation d'une loi qu'elles jugent contraire à l'intérêt du réseau qu'elles ont la responsabilité d'administrer et de développer?

L'enjeu pour la société québécoise est de taille. Les commissions scolaires contestataires estiment que la loi 104 a privé les écoles anglaises de 400 élèves par année depuis son adoption, en 2002. Il est vrai qu'il s'agissait d'un moyen passablement coûteux de contourner la loi, mais le désir grandissant de nombreux parents, en particulier francophones, de voir leurs enfants maîtriser la langue anglaise laisse croire qu'ils seraient plus nombreux à y recourir si la Cour suprême levait l'obstacle. Cela reviendrait à consacrer le libre choix pour les riches.

Trente ans après l'adoption de la Charte de la langue française, il est clair qu'il y a encore beaucoup à faire sur le plan de la langue de travail, de la langue d'accueil et de service, de la langue d'affichage, de la langue de l'administration, etc.

Le seul domaine où la réussite est incontestable, c'est dans le domaine de l'éducation primaire et secondaire. On aura compris que je ne parle pas ici de la qualité de l'enseignement du français. Les avis sont partagés sur l'opportunité d'étendre les dispositions de la loi au niveau collégial, mais il y a une chose qui devrait faire consensus: rouvrir la brèche colmatée par la loi 104 serait la dernière chose à faire.

La question est également délicate d'un point de vue partisan pour le gouvernement Charest. Hier, *The Gazette* a présenté le mouvement d'opposition à la loi 104 comme un «point de ralliement» pour la communauté anglophone. Avec le temps, elle a fini par accepter les restrictions imposées par la loi 101, mais la loi 104 traduit un «esprit de mesquinerie», estime le quotidien anglo-montrealais.

Déjà, l'exclusion du cabinet de deux ministres anglophones avait soulevé un tollé le printemps dernier. Cette fois-ci, *The Gazette* s'indigne du «silence honteux» des députés libéraux de l'île de Montréal, non seulement les anglophones mais aussi tous ceux qui ont été élus grâce au vote des anglophones et des allophones.

En 1988, trois ministres anglophones du gouvernement Bourassa, Herbert Marx, Clifford Lincoln et Richard French, avaient démissionné avec fracas pour protester contre la loi 178 sur l'affichage commercial. M. Lincoln était devenu un véritable héros avec son cri du cœur: «Rights are rights are rights.»

Même si les avis juridiques sollicités par Mme Courchesne devaient autoriser à retirer aux commissions scolaires anglaises des sommes équivalentes à celles qu'elles investiraient dans la contestation de la loi 104, le prix politique à payer risquerait d'être lourd.

En 2002, le PLQ ne s'était pas opposé à l'adoption de la loi 104. En commission parlementaire, son président, Marc-André Blanchard, avait cependant proposé un compromis qui aurait laissé une petite porte ouverte.

Puisque les écoles privées anglaises non subventionnées étaient très rares au niveau secondaire, M. Blanchard avait suggéré d'autoriser les enfants non admissibles à fréquenter les écoles secondaires privées subventionnées, quitte à ce que la tarification soit différente et que cela ne leur fournisse pas un certificat d'admissibilité valable pour eux, leurs frères, leurs sœurs et éventuellement leurs propres enfants.

Le président du PLQ savait très bien que le gouvernement péquiste n'accepterait jamais une disposition aussi alambiquée. Aujourd'hui, le gouvernement Charest ne pourrait pas proposer le moindre compromis sans déclencher une véritable tempête chez la majorité francophone.

Ce qui serait vraiment troublant, c'est que la Cour suprême confirme le jugement de la Cour d'appel et invalide la loi 104. Le gouvernement Charest aurait alors bien du mal à maintenir que le fédéralisme canadien ne constitue pas un obstacle à la protection du français au Québec.

L'avocat des parents contestataires, Brent Tyler, qui a fait de la lutte contre la Charte de la langue française une véritable mission, a bien pris soin de ne pas s'appuyer sur des articles de la Charte des droits auxquels il est possible de se soustraire en utilisant la disposition dérogatoire.

La ministre responsable de la loi 101, Christine St-Pierre, aurait dû être troublée elle aussi de présenter un plan d'action aussi timide. Remarque, il n'y a rien de bien étonnant à ce que la souris accouche d'une souris.

On comprend mieux pourquoi l'ordre du jour du récent congrès du PLQ a été tripoté pour éviter que les délégués aient le temps de se prononcer sur les mesures qui visaient à intensifier la francisation des entreprises.

Une des propositions qui devaient leur être soumises prévoyait l'imposition d'amendes plus lourdes pour les entreprises fautives, mais Mme St-Pierre s'en est strictement tenue à des mesures incitatives. Cette proposition aura-t-elle disparu lors du conseil général de septembre prochain?

Chaque année, le rapport de l'Office québécois de la langue française fait état de ses réalisations par rapport aux objectifs du plan stratégique. Le plan de Mme St-Pierre, lui, n'en précise aucun. On avait déjà cru comprendre qu'entre la ministre et l'OQLF, les communications n'étaient pas très bonnes, mais ils devraient faire un petit effort.

Que va faire l'OQLF des ressources additionnelles qui lui sont octroyées? Le 13 juin dernier, sa présidente, France Boucher, avait déclaré en commission parlementaire que le personnel à sa disposition suffisait amplement à la tâche. Pauline Marois a raison: tout cela est un peu ridicule.

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

En attendant les roses

Sitôt arrivée la fête de Pâques cette année que je me demande: «Serait-ce vraiment le printemps pour de bon, pour toujours? Un printemps pour un jardin de fleurs — des roses en l'occurrence — qui n'en finiraient pas de s'épanouir?» Un printemps de rêve, quoi. Un printemps éternel. Tel serait aussi le vœu implicite d'une chanson printanière venue de France (pourquoi pas en 1608?): «Je voudrais que la rose fût encore au rosier...» Ah! ces désirs jamais assouvis d'éterniser nos amours!

Mais la réalité est dure, implacable. Comme Pascal la perçoit: «Quand je considère la brève durée de ma vie, absorbée dans l'éternité précédant et suivant, le petit espace que je remplis et même que je vois, abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent, je m'effraie et je m'étonne de me voir ici plutôt que là.» (Pascal, *Pensées*, section III, 205.) Pourtant, ce désir d'immortalité, désir universellement répandu d'une vie jamais close, persiste.

Trois grandes religions monothéistes s'appliquent à prévoir, et ce, jusqu'à la limite de l'imaginable, le retour possible de la vie, ma vie, après la mort. Une de ces religions, la religion chrétienne, envisage même une après-vie de notre corps. Croyance entêtée, archaïque à bien des égards, véhiculée de l'Orient mystique à l'Occident rationaliste, de Jérusalem à Rome. Cela depuis 2000 ans. A savoir, plutôt à croire, que Jésus de Nazareth, ce prophète exécuté sous les ordres du représentant local de l'empereur romain pour avoir trop parlé, avait promis au cours de sa vie en Palestine que sa propre mort ne mettrait pas le point final à sa vie, qu'il reviendrait et qu'il en serait de même pour chacun de nous. Pour mieux expliquer au peuple qui l'interrogeait, Jésus avait même adopté l'image du grain de blé mis en terre et qui meurt pour revivre, qui devient une racine, un tronc, voire un arbre printanier en floraison.

Déméure? Abus de confiance? Défi? Oui et non. Est-ce si enfantin de croire ainsi qu'une énergie supérieure d'existence reçue à notre naissance pourrait un jour transformer notre corps pour finalement le rendre à jamais vivant? Puissance de la vie dès ses commencements!

Question d'amour! Une alliance entre l'Éternel et l'humanité, ainsi que le proclament de très anciens livres sacrés. «Qui croit en moi, même s'il meurt, aura la vie éternelle. Je le ressusciterai au dernier jour.» C'est cette croyance en la résurrection du corps qui explique tant d'alléluias au cours des âges, les cantates de Pâques de Jean-Sébastien Bach, les *Chants de terre et de ciel* d'Olivier Messiaen. Des œuvres de peintres aussi: Michel-Ange, Raphaël, Giotto surtout, qui a représenté le corps du Ressuscité à la manière de Giacometti: corps essentiel, spirituel, lumineux.

Malgré l'impossible humain, ce désir divin d'une existence corporelle réhabilitée n'a rien de mesquin. Ni surtout d'égoïste. Celui, celle qui aime vraiment a besoin de tout son être, de toute sa vie et même de toute son éternité pour dire et redire: «Je t'aime!» Mais oui, l'amour est éternel, et Jésus le premier est entré dans cette perspective: «Je vous aime... Demeurez dans mon amour... Le plus grand amour que quelqu'un puisse montrer, c'est de donner sa vie pour ses amis.»

Mourir pour revivre? Mourir au temps humain, quantitatif et mesurable pour entrer dans un temps qualitatif et... éternel? Est-ce bien ce qu'a voulu dire cet ami longtemps secrétaire de l'image mortuaire préparée par son épouse Martine soudainement endeuillée en leur maison de Kamouraska? Je lis ces mots d'adieu, éblouissants et généreux comme leur auteur: «Mes vœux: que nous augmentions notre capacité de croire en la grandeur de l'humanité en construction jusqu'au moment de l'éternité, cette seconde où recommencera le temps non compté.»

Peut-être n'est-elle pas si naïve, après tout, la ronde de mon enfance au troisième étage de Saint-Michel-de-Bellechasse: «Je voudrais que la rose fût encore au rosier...», immortelle, symbole de l'amour, offrande de beauté sans fin!

Joyeuses Pâques!

Se décider

Le Parti libéral du Canada espérait beaucoup des quatre élections partielles de lundi. Loin de réjouir les militants libéraux, les résultats obtenus ont ravivé leurs inquiétudes.

Les deux victoires dans Toronto Centre et Willowdale étaient attendues. Ces comtés, comme celui de Westmount à Montréal, appartiennent historiquement au Parti libéral. Pour l'instant, Bob Rae et Martha Hall Findlay n'avaient surtout pas besoin de l'appui de leur chef, Stéphane Dion, qui n'en tire aucun mérite.

Vancouver Quadra est demeuré au Parti libéral mais sa majorité de 12 000 voix en 2006 a fondu à 151 voix. Toute une déconvenue! Une partie du vote libéral s'est déplacée vers le Parti vert, un bien mauvais signe pour Stéphane Dion, qui prétend au titre de Monsieur Environnement. Quant au comté de Desnethé-Missinippi-Rivière Churchill, en Saskatchewan, que les libéraux avaient remporté par 67 voix en 2006, il est facilement repassé aux conservateurs, aidés par la décision mal reçue du chef libéral d'imposer sa candidate à l'association locale.

Tout cela est de mauvais augure pour Stéphane Dion, qui tablait sur des victoires éclatantes pour asseoir son autorité sur son caucus. Au surplus, l'arrivée de Bob Rae lui fera de l'ombre.

Comme Michael Ignatieff, il m'a d'impudence d'être plus grand que ses deux députés régissent sur l'Ontario, province clé d'une victoire électorale, alors que pour sa part, il n'exerce aucun contrôle sur l'organisation libérale du Québec où, encore cette semaine, on se livrait ouvertement à des guerres intestines.

Que faire? Stéphane Dion pourrait certes jeter l'éponge et démissionner, mais c'est plus qu'improbable. Il n'a que deux options: provoquer la tenue d'élections dès ce printemps ou attendre à l'automne. Plusieurs députés qui n'en peuvent plus de rester sans rien faire au moment des votes de confiance au gouvernement souhaitent un scrutin le plus tôt possible. D'autres, tout aussi nombreux, jugent qu'il faut se donner du temps pour consolider une organisation toujours vacillante.

Stéphane Dion se trouve devant un choix difficile. Attendre lui ferait certes gagner du temps, mais il continuerait à être obligé de faire le jeu des conservateurs. Surtout, il est loin d'être assuré que son parti serait davantage prêt à l'automne qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Si, 16 mois après avoir été élu chef, il n'a pas réussi à s'imposer, ce ne sont pas quelques mois de plus qui changeront notablement les choses. Au contraire! Ses hésitations profiteront à ses adversaires. Elles accentueront son image d'homme indécis.

Son rendez-vous avec les électeurs est inéluctable. A ce moment-ci, tout demeure jouable, nous disent les sondages. Il n'est pas sûr que cela demeure encore longtemps. Mieux vaudrait qu'il joue ses cartes sans attendre d'avoir le dos au mur.

bdescoteaux@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BELAND

DANS LA SÉRIE «LES SYSTÈMES DE SANTÉ»: LE MODÈLE GALILÉEN...



REPRISE

LETTRES

Le droit au suicide assisté

La justice française a rejeté le 17 mars la demande de suicide assisté de Chantal Sébire. Le 19 mars, son cadavre a été découvert à son domicile. Suicide? Mort naturelle? Au fond, peu importe: elle est enfin délivrée de ses souffrances, malgré la justice inhumaine qui l'a empêchée de mourir entourée des siens, au moment choisi par elle.

Cette femme courageuse, atteinte d'une tumeur déformante et douloureuse du visage, a livré un combat pour le droit au suicide médicalement assisté. Elle s'est battue non seulement pour elle-même mais aussi pour d'autres malades afin qu'ils aient le droit de mourir avec dignité. Si elle s'était uniquement soucieuse d'elle-même, elle aurait sans doute pu se rendre en Suisse ou en Belgique, où le suicide assisté est décriminalisé.

Si Chantal Sébire avait vécu au Canada, son sort aurait été similaire: les instances judiciaires lui auraient refusé l'assistance au suicide. Pleinement informée, entourée de ses enfants, soutenue par ses médecins, elle n'aurait pas eu droit à l'ordonnance d'un produit qui aurait pu la délivrer de ses souffrances et hâter sa mort.

Pourquoi nos lois condamnent-elles des personnes à souffrir au-delà de leur endurance? Pourtant, un malade peut légalement et légitimement refuser des soins, même si son

décès en découle; c'est son droit à l'autonomie. Le médecin peut légalement et légitimement administrer des médicaments pour soulager les douleurs d'un malade, même si cela devance le décès de celui-ci. Par contre, un malade, majeur, conscient, informé des solutions de rechange et qui, dans un contexte de maladie fatale, demande à répétition de l'aide pour mourir, se verra refuser cette possibilité. Si un médecin accédait à la demande du patient, il risquerait une condamnation allant jusqu'à 14 ans de prison.

Ceux qui s'opposent au suicide assisté s'appuient souvent sur le code de déontologie des médecins. Que dit le code du Collège des médecins, au fait? «Le médecin doit exercer sa profession dans le respect de la vie, de la dignité et de la liberté de la personne.» Si le malade atteint d'une maladie fatale juge que sa vie n'est plus digne, sous quel prétexte lui refuse-t-on alors cette ultime liberté: choisir la façon dont il veut mourir et le moment pour le faire?

Jana Havrankova
Médecin
Le 19 mars 2008

Précisions sur la tapisserie du Reine Elizabeth

Dans sa chronique *Saveurs* des 15 et 16 mars, Philippe Mollé soulignait les 50 ans du

«Reine». Permettez-moi d'apporter certaines précisions à propos de la contribution des artistes québécois à la décoration intérieure de l'hôtel, et tout particulièrement celle de Jean Dallaire.

D'abord, l'appel aux artistes québécois pour la décoration de l'hôtel s'est fait en réaction aux critiques acerbes de la presse francophone à la suite des propos du président du CNR, Donald Gordon, sur les Canadiens français. Il s'est ainsi vu contraint d'accorder quelques concessions aux «French feelings».

De même, Jean Dallaire n'a pas tissé «une tapisserie qui retrace trois siècles de l'évolution de Montréal». Il en a uniquement conçu le carton sur un thème imposé par l'expert américain Joseph Huston, qui dirigeait le comité de décoration intérieure. Ce n'est pas une tapisserie qui en a résulté mais un tapis noué, fabriqué par Ida Harvey, de l'atelier de George-Edouard Tremblay, à Pointe-au-Pic, dans Charlevoix. L'œuvre murale a été placée derrière le comptoir d'accueil du hall d'entrée. Quelques années plus tard, elle a été coupée en deux sections et relocalisée dans le même hall. Après Expo 67, autre changement dans la décoration. Le tapis mural est mis au rancart. On ignore s'il existe toujours.

Serge G. Morin
Historien d'art
Le 17 mars 2008

REVUE DE PRESSE

Lendemain de veille

Manon Cornellier

Les libéraux ont beau avoir remporté trois élections partielles sur quatre lundi dernier, rien ne leur permet de pavoiser, concluent en chœur presque tous les éditorialistes et commentateurs. Les deux victoires torontoises étaient sans risque. Le siège de Vancouver Quadra a failli leur échapper, eux qui l'avaient gagné avec plus de 11 000 voix d'avance en 2006. La lutte était serrée dans Desnethé-Missinippi-Rivière-Churchill, en Saskatchewan, mais en se mêlant du

John Ivison, du *National Post*, relève par ailleurs que la division du vote de centre-droit entre libéraux, néo-démocrates et verts n'annonce rien qui vaille pour les troupes de Stéphane Dion. En fait, la seule bonne nouvelle pour le chef libéral reste l'arrivée de candidats solides qui vont renforcer son équipe, bien que Bob Rae et Martha Hall Findlay soient d'anciens rivaux lors de la dernière course à la direction du parti.

Il y a d'ailleurs consensus pour voir l'arrivée de Bob Rae comme un atout pour Dion. Lawrence Martin, du *Globe and Mail*, est même persuadé que Harper a retardé tant qu'il a pu cette partielle pour éviter justement d'avoir Rae devant lui aux Communes. L'homme a réussi avec le temps à acquérir une stature d'homme d'État malgré son passage difficile à la tête de l'Ontario. «Avec lui d'un côté et Stéphane Dion et Michael Ignatieff de l'autre, vous avez en place les piliers nécessaires pour empêcher la forteresse libérale de s'écrouler», conclut Martin.

Conclusions nuancées

Localement, les élections partielles en Saskatchewan et en Colombie-Britannique apparaissent moins dévastatrices pour les libéraux que ce qu'en disent les observateurs de la

scène outaouaise. Selon le *Vancouver Sun*, les quatre partielles confirment seulement que les deux principaux partis fédéraux font du surplace et, dans le cas des deux circonscriptions de l'Ouest, des facteurs locaux expliquent largement les résultats. La candidate libérale qui a gagné par la peau des dents dans Vancouver Quadra n'avait pas le prestige de son prédécesseur, affirme le *Sun*, alors que la candidate conservatrice était bien connue dans le comté.

Le *StarPhoenix*, de Saskatchewan, soutient que rien ne garantit aux conservateurs qu'ils pourront conserver leur nouveau siège lors d'une élection générale. Desnethé-Missinippi-Rivière-Churchill change de mains presque à chaque scrutin. De plus, les électeurs du coin, dont un bon nombre sont autochtones, n'affichent pas de fortes allégeances partisans. L'identité du candidat oriente davantage leur vote. Ce n'est pas pour rien que les plus grands partis y ont présenté des candidats autochtones lundi. La candidate libérale choisie par Dion, l'ancienne ministre néo-démocrate provinciale Joan Beatty, ne faisait pas exception. Connue et appréciée, elle a toutefois été handicapée par les divisions au sein de son organisation, divisions provoquées par la façon dont Dion l'a imposée. En d'autres circonstances, pense le quotidien, elle pourrait renverser la vapeur.

Le *Globe and Mail*, lui, reconnaît le caractère particulier de cette partielle mais croit que le résultat dans Vancouver Quadra devrait inquiéter les libéraux. En même temps toutefois, le quotidien convient qu'il ne faut jamais tirer trop de conclusions d'élections complémentaires et que ces dernières sont loin d'être un jugement définitif sur le leadership de Stéphane Dion.

Le *Kingston Whig Standard* croit que, de toute façon, même si les libéraux avaient conservé les quatre sièges, «cela n'aurait pas changé le fait que, pour les Canadiens, il n'y a pas assez de différences entre les politiques ou le leadership des deux principaux partis pour faire pencher leur vote d'un bord

ou de l'autre». Seul un «juteux scandale», affirme le quotidien, pourrait redonner l'avantage aux libéraux.

Peut-on en finir?

Élections partielles ou pas, le Parlement reprendra ses travaux le 31 mars et l'exaspération face à la situation qui y prévaut s'accroît chaque semaine. Il y a d'abord ces menaces libérales de défaire le gouvernement qui se terminent toujours en abstention généralisée. Le *Telegram*, de St. John's, estime que les libéraux perdent leur crédibilité à «crier au loup» à répétition. Il ne souhaite pas nécessairement des élections, mais il trouve décourageant de voir un parti capituler chaque fois qu'il est poussé dans ses derniers retranchements.

Rick Salutin, du *Globe and Mail*, en a assez, lui aussi, des tergiversations libérales. A Stéphane Dion qui répète sans cesse que les électeurs ne veulent pas d'élections, il explique: «C'est parce qu'ils ne peuvent pas vous imaginer dans la peau du premier ministre, même s'ils n'aiment pas beaucoup Stephen Harper.» Salutin souhaite une opposition qui joue son rôle, car s'opposer à des politiques pour ensuite les laisser passer transforme le processus parlementaire en farce, dit-il. Cela équivaut aussi à étouffer toute discussion politique, écrit-il. Selon lui, «voilà bien le temps d'avoir des élections» quand on ne peut avoir de débats sensés au Parlement sur l'Afghanistan, la politique étrangère, la politique fiscale et la réduction de la taille de l'État. Comme la situation ne s'améliorera pas pour Dion — à moins d'un miracle —, pourquoi attendre avant de «prendre le chemin démocratique», demande Salutin?

Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, pense aussi que des élections printanières pourraient être nécessaires, mais pour une autre raison: satisfaire sa soif de punir tous ces partis qui lui donnent chaque jour davantage de raisons de les rejeter. Le seul qui trouve grâce à ces yeux est le Parti vert, à qui elle veut bien donner une chance.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Une foi qui a de la boue sur les pieds

GUY PAIEMENT

Collectif des Journées sociales du Québec

Ln juin prochain aura lieu à Québec un vaste congrès eucharistique international. Il est loin de faire l'unanimité. Plusieurs y trouvent une occasion importante de restaurer l'ancien imaginaire religieux; d'autres y voient plutôt un alibi pour retarder les transformations qui s'imposent. Certains groupes, pour leur part, ont décidé de prendre la parole et de montrer que beau-

coup de croyants sont ailleurs. Le réseau des Journées sociales du Québec en est un bon exemple.

Un certain nombre de nos parents et de nos amis d'origine catholique ont rejeté le joug d'une religion aliénante, et nous partageons depuis longtemps leur démarche. D'autres ont approfondi la responsabilité inhérente à une conscience adulte et cherchent avidement des lieux de discernement spirituel qui font trop souvent défaut. La plupart d'entre nous partagent aussi la précarité de milliers de personnes qui cherchent d'autres façons de vivre que celles que tentent de nous imposer les chantres d'une économie qui se pense tout-puissante.

Sans tenir compte des étiquettes, nous avons choisi de marcher ensemble pour nous apprendre mutuellement de nouvelles façons de vivre et d'espérer. Peu à peu, nos efforts dessinent une alliance têtue avec un peuple qui cherche à vivre dans un nouveau contexte international, qui connaît la fragilité et l'ouverture à de multiples cultures, qui souffre d'être ballotté par des courants économiques qu'il ne maîtrise pas et qui, pourtant, fait montre d'une créativité certaine dans tous les domaines.

Chrétiens en réseau

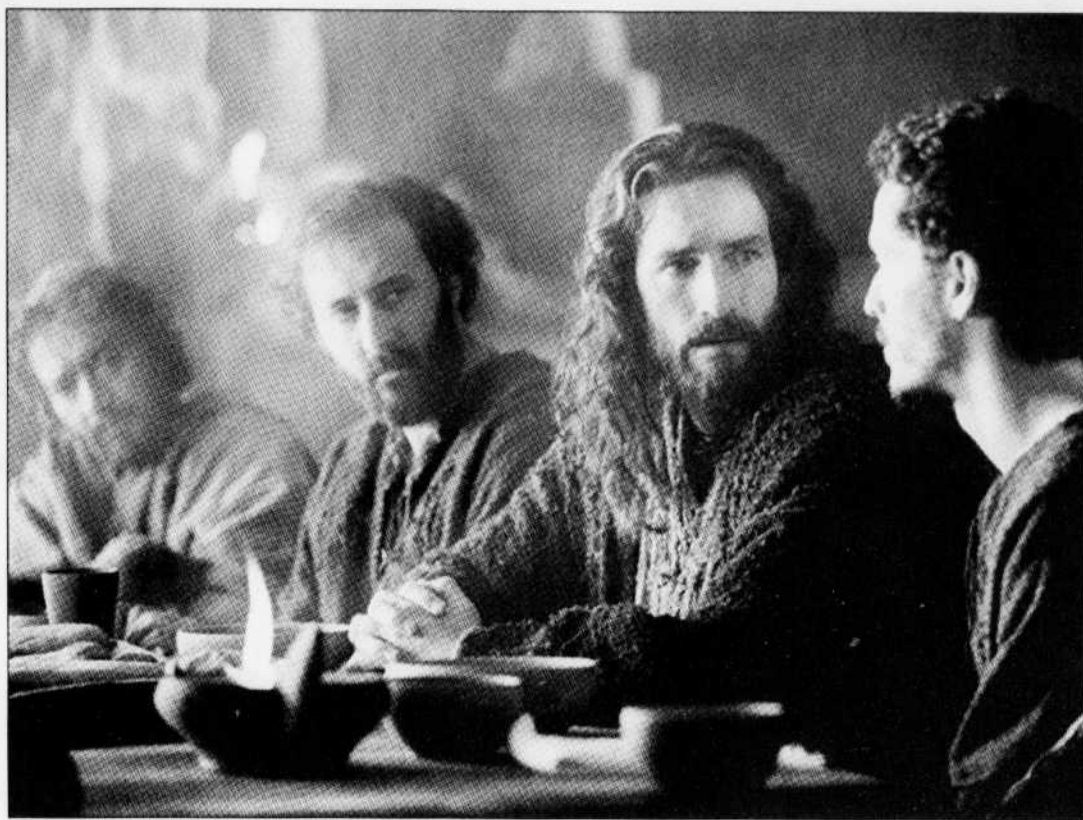
Nous sommes ainsi plusieurs centaines de personnes à participer aux Journées sociales du Québec. Celles-ci constituent un vaste réseautage de chrétiens qui vivent et travaillent dans les multiples régions du Québec. On y trouve des membres de groupes communautaires, des syndiqués, des responsables de pastorale, des universitaires, des prêtres, des religieuses et des personnes sans affiliation, intéressées par les échanges proposés.

Depuis plus de 12 ans, nous réfléchissons ensemble dans nos régions, puis lors des colloques bisannuels, à des enjeux sociaux qui traversent l'ensemble du Québec. L'insistance sur les pratiques en cours a permis de développer entre nous une conscience commune de certaines réalités qui travaillent l'ensemble des régions et de collaborer par la suite avec les multiples groupes et regroupements qui tissent des réseaux de résistance et d'innovation.

L'été dernier, notre participation au Forum social québécois, à Montréal, nous a permis de vérifier combien nos préoccupations recoupaient celles de milliers d'autres Québécois. Il y a là des convergences qui secrètent une espérance commune. Cette participation nous a aussi permis de confirmer la nécessité d'avoir des lieux de discernement spirituel communautaire où nous pouvons partager nos découvertes ainsi que le sens qu'elles contribuent à tisser.

Des découvertes

Une des convictions qui se dégagent le plus fortement de toutes ces années demeure la suivante: les chrétiens n'ont pas de lieu social dont ils seraient les seuls propriétaires, si bien que le pro-



Jésus de Nazareth nous a laissés, à la Cène, dans l'image d'un repas, l'anticipation de l'avenir visé, où le pouvoir serait devenu un service et où tout le monde serait à table en train de partager les biens de la terre et de l'esprit.

gramme de ceux qui luttent pour plus de dignité et de justice doit devenir leur propre programme de croyants. C'est là leur chemin et la terre où il leur faut semer dans la confiance d'une moisson qui ne leur appartient pas. C'est là que la présence qui les accompagne les prie et les interpelle. Reconnaître qu'il y a là une désappropriation de son lieu propre et de ses projets d'avenir est incontournable.

Si elle n'est pas facile, elle comporte cependant sa propre lumière: marcher ensemble, tout en respectant ses découvertes et celles de l'autre, permet souvent à la gratuité de s'infiltrer, si bien que la main qui donne n'est plus au-dessus de la main qui reçoit. Découvrir que nous sommes engagés, ensemble, dans un même itinéraire, où chacun donne et reçoit, ne peut que creuser cette condition de nomade qui nous est commune.

Pour dire la même chose autrement, si un don sans limites nous est offert, il s'expérimente ici en chemin, avec les gens dont nous n'avons jamais fini de découvrir le visage. Comme l'inconnu qui a croisé les disciples désabusés qui s'en retournaient à Emmaüs après la mort du Galiléen, l'autre demeure un monde à découvrir, car il réveille souvent la part méconnue de notre mystère commun.

La personne qui n'est pas à la table collective demeure pour sa part la question permanente qui met en cause l'organisation du repas et la distribution des richesses qui s'y trouvent. S'il est donc une découverte partagée par beaucoup de participants aux Journées sociales du Québec, c'est peut-être cette admiration devant notre histoire humaine qui est lourde d'une présence qui nous précède et nous accompagne, ce frémissement d'un souffle qui finit par soulever cette lourde pâte humaine que nous sommes et à

en faire du pain qui se partage. Nous n'avons pas de plan en poche pour l'avenir mais nous luttons, avec les personnes qui croient et avec celles qui doutent, pour que notre avenir demeure ouvert pour tout le monde.

Une relecture

Soulignons que ces convictions trouvent leurs racines dans la pratique de Jésus, le Nazaréen, qui n'accepte pas que les traditions des Pères et les rites prennent toute la place. Contrairement aux responsables religieux de son temps, il ne juge pas les personnes d'après les normes religieuses en vigueur mais les invite à prendre conscience de cette dignité fondamentale qu'elles possèdent et qui se fonde sur un amour sans limites qui leur est offert.

Comme témoin de cet amour, il a dénoncé les rites et l'institution du Temple en prenant toujours le parti de l'exclu et nous a laissés, à la Cène, dans l'image d'un repas, l'anticipation de l'avenir visé, où le pouvoir serait devenu un service et où tout le monde serait à table en train de partager les biens de la terre et de l'esprit. Ses prises de position lui ont valu le sort que l'on sait, mais ses amis ont reconnu qu'il était toujours vivant au milieu d'eux et qu'il leur donnait son souffle pour se remettre sans cesse debout — ce que signifie ressusciter — et s'entraîner à faire de même les uns avec les autres. Car seul l'amour qui donne le goût de renaitre est digne de foi.

Chose certaine, c'est pour témoigner de cette foi dans un avenir humain qui, chez nous, doit demeurer ouvert que nous prenons la parole. Cette foi a de la terre sur les pieds, et il est bon qu'il en soit ainsi.

Nous avons
choisi de
marcher
ensemble
pour nous
apprendre
mutuellement
de nouvelles
façons
de vivre
et d'espérer

L'histoire d'une naissance...

RAYMOND GRAVEL

Prêtre-député de Repentigny

Le 6 ou le 7 avril de l'an 30, un homme, Jésus de Nazareth, a été crucifié aux portes de Jérusalem par des soldats romains, sous la pression du Sanhédrin juif, devant une foule en délire. Mais qui était donc cet homme pour qu'on en parle vingt siècles plus tard?

Ce Jésus était un révolutionnaire: il a affronté les pouvoirs civil et religieux de son temps en combattant l'exploitation, l'injustice et la violence. Il était un prophète: il a dénoncé la religion en s'opposant au légalisme des prêtres, à l'exclusion et à la condamnation des blessés de la vie. Il était un libérateur: il a présenté un nouveau visage de Dieu en libérant les gens du fardeau de la Loi et en redonnant l'espoir aux pauvres et aux exclus.

Ce Jésus ne pouvait pas mourir ou demeurer dans la mort. C'est pourquoi Dieu l'a ressuscité; il l'a fait Christ et Seigneur. Il l'a fait Pâques, c'est-à-dire qu'il l'a fait passer de la mort à la vie. Mais attention! La Résurrection n'est pas un retour à la vie comme avant, car personne ne l'a reconnu; la Résurrection est un devenir comme après.

Les évangiles ne nous décrivent pas le comment de la Résurrection; ils nous racontent le Christ ressuscité. Et pour bien montrer qu'il n'est point nécessaire de prouver l'historicité et la matérialité de cet événement, ce sont des femmes qui en sont les premiers témoins quand on sait que dans la culture juive de l'époque, le témoignage d'une femme n'avait aucune valeur juridique. Si donc les évangélistes font de Pâques une histoire de femmes, c'est pour nous dire que la Résurrection, c'est d'abord un accouchement, la naissance d'un

monde nouveau: «Le ventre du tombeau est vide. Le Christ est ailleurs, il précède, il est passé devant. Désormais, la mort ouvre sur la vie» (Jean Debruyne).

Mais qu'en est-il aujourd'hui? Dans notre société où les armes de guerre parlent plus fort que les armes de paix? Où les riches pétroliers continuent de détruire l'environnement? Où les travailleurs perdent leur emploi et ne peuvent plus subvenir à leur famille? Où les aînés s'appauvrissent et vivent trop sou-

vent sous le seuil de pauvreté? Où le taux de suicide est alarmant? Où la vie humaine est menacée dès son commencement, jusqu'à sa finalité?

Le Christ serait-il encore ressuscité? Ou sont les prophètes pour nous l'annoncer? Ou sont les libérateurs pour nous faire espérer? Si Pâques, c'est l'histoire d'une naissance, la naissance d'un monde nouveau, qu'attendons-nous pour le faire naître?

Joyeuses Pâques!



Il ne pouvait pas mourir ou demeurer dans la mort.



Denise Bombardier

Voyage à l'ère planétaire - 4

Séoul, Corée du Sud — La politesse ne suffit pas à empêcher les guerres, cela va de soi, mais cette invention humaine qui codifie et ritualise les rapports entre les êtres contribue sans doute à réduire les affrontements interpersonnels dans la vie quotidienne. Que feraient les quelque 12 millions d'habitants de Séoul, auxquels s'ajoutent les 10 millions qui résident dans les banlieues, sans ce ballet incessant de courbettes, d'inclinaisons de la tête et de serremments de main accompagnés de sourires, pour nous énigmatiques?

Comment vivre dans une mégapole étouffante entourée de milliers d'immeubles en hauteur laids et sans aucune recherche architecturale, aux espaces verts rarefiés, à la circulation automobile infernale et qui se paie le luxe de ne pas faire usage de noms de rues ou d'adresses, un cauchemar pour les étrangers?

Pourtant, cette ville, loin de rebuter, fascine. Il y a de l'électricité dans l'air et chaque Coréen se transforme patiemment en guide touristique à la demande. Mais attention: ici, le bilinguisme, moins répandu qu'on le croit, consiste avant tout à parler un peu d'anglais en coréen, c'est-à-dire avec un accent tel qu'il vous est incompréhensible. Se vérifie encore une fois en Corée, pays à la présence américaine si imposante compte tenu de l'histoire moderne, le mythe du bilinguisme généralisé. À l'intérieur de leur territoire, les peuples s'expriment dans leurs propres langues, et seules les élites, avant tout dans le secteur économique et financier, usent d'un anglais plus ou moins fonctionnel.

On est au cœur du vieux débat mille fois radoté de l'usage international de l'anglais comme instrument de communication. Or la diversité culturelle n'est pas mise à mal par cette pratique. Le nivellement de la culture se vit de façon infiniment plus pernicieuse lorsqu'on regarde la production télévisuelle nationale ou qu'on se promène dans les magasins.

Les formules des *talk-shows*, les télé-réalités et les spectacles musicaux sont partout les mêmes. Sans connaître le coréen, il est facile de saisir la trivialité de l'émission aperçue au petit écran et dans laquelle l'animateur interpellait, avec force courbettes, une dame d'un âge certain déguisée en jeune fille, lourdement maquillée et qui, pour le plaisir évident d'un public criard, acceptait de se déhancher gauchement au rythme d'une musique tonitruante sous les rires entendus de l'auditoire en studio. Si dépaysement il y a, c'est bien celui de ne pas l'être à 20 heures d'avion de Montréal.

Le magasinage, activité excitante des voyageurs d'antan assurés de trouver des raretés inconnues dans leur pays d'origine, ces cadeaux exclusifs qui comblaient ceux qu'ils avaient momentanément abandonnés, eh bien, le magasinage ne garantit plus ce type de plaisir. Qu'on soit au Cap en Afrique du Sud, à Dubaï, à Macao, à Séoul, à Paris, à Atlanta ou désormais à Lhassa, ce sont les mêmes «guenilles», haut ou bas de gamme, qu'on trouve. Entre les Banana Republic, Club Monaco, Versace, Aldo et Nike, la planète est devenue un seul grand centre commercial et les Terrestres portent les mêmes uniformes.

La cuisine, dernière caractéristique culturelle à disparaître avant qu'un peuple ne s'éteigne, n'échappe pas au rouleau compresseur. Si l'étranger rebute à manger ici le poisson encore vivant, signe plus qu'évident de sa fraîcheur et que les Coréens dégustent en s'assurant simplement de lui engourdir la tête avec de la glace au moment où ils découpent le corps en lamelles, il retrouve les plats locaux qu'il mange dans les restaurants coréens de l'ouest de Montréal.

Dans les assiettes des grandes villes du monde, la cuisine fusion est de rigueur, si bien que le goût, cette expression culturelle de la sensualité, tend à se mondialiser, entraînant une inévitable standardisation. Les saveurs trop singulières, les aliments — appelons-les extrêmes — comme la cervelle de singe vivant, les insectes douteux et autres crétes de coq ou œufs pourris, n'ont plus la cote chez les jeunes branches de la planète, nourris de sonorités et de rythmes qu'accompagnent si bien hamburgers, falafels, pizzas et smoothies.

Dans cette perspective, on peut croire que la diversité culturelle de notre époque repose avant tout sur la mémoire historique et culturelle ainsi que la source des imaginaires collectifs nationaux. C'est en se rendant à la frontière de la Corée du Nord, ce territoire coupé du reste du monde où règne l'héritier hystérique et illuminé du père tyran qui a soumis ses compatriotes à l'esclavage, qu'on découvre la «différence» coréenne.

C'est en lisant l'histoire de l'occupation japonaise qu'on saisit la spécificité tragique de la Corée. C'est en constatant la modernité du pays qu'on est en mesure d'évaluer les efforts gigantesques qu'a déployés ce peuple volontariste et travailleur pour rebâtir les destructions systématiques des guerres du XX^e siècle. Le culte du travail, si palpable ici, représente pour nous un véritable dépaysement. Une vision forcément impressionniste pour celui qui passe en coup de vent donne à penser que l'intérêt pour la culture n'est pas contradictoire avec ce progrès économique.

Les Coréens, et les jeunes en particulier, sont de grands consommateurs de musique, d'opéra, et se passionnent pour la peinture et les arts graphiques. Séoul n'est pas qu'une ville de *workaholics* et de capitalistes sans âme, comme on aime à la caricaturer. Les Coréens vivent en coréen, une langue inexistant sur le plan international; ils portent en eux leur histoire douloureuse dont les barbelés et les miradors qui s'étendent de la capitale jusqu'à la frontière avec le Nord leur sont un rappel quotidien. Surtout, ce peuple modeste à l'échelle de la géopolitique de ses voisins, la Chine et le Japon, ne s'est jamais apitoyé sur son sort, ce qui explique sans doute qu'il se soit lui-même donné un avenir.

denbombardier@videotron.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscas (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Etienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematits, Olivier Zuida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanche, Nathalie Fillon, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion); L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleurs), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Faire violence aux violents

Fernand Dumont et la question du terrorisme contemporain

Il y a deux ans maintenant, *Le Devoir* a lancé un défi aux professeurs de philosophie, ainsi qu'à d'autres auteurs passionnés d'idées et d'histoire des idées, de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur. Aujourd'hui, Fernand Dumont, dont l'œuvre immense «déborde à la fois sur la sociologie, la philosophie, la littérature, l'économie, la science politique et la théologie».

JEAN-PHILIPPE WARREN

Professeur à l'université Concordia et titulaire de la chaire Concordia d'études sur le Québec, l'auteur s'apprête à publier *Une douce anarchie* - Les années 68 au Québec (Boréal).

On a souligné cette semaine le cinquantième anniversaire de l'invasion américaine en Irak. Cette guerre qui devait mettre fin au terrorisme n'a certainement pas atteint son but: les attentats frappent un peu partout en Irak, inondant nos journaux et nos écrans de télévision d'images sanglantes. Qu'en dirait Fernand Dumont? Que dirait-il plus précisément sur la légitimité de la violence comme forme d'intervention politique?

Un des plus grands intellectuels québécois du XX^e siècle, Fernand Dumont (1927-1997), à l'Université Laval, est l'auteur d'une œuvre immense qui déborde à la fois sur la sociologie, la philosophie, la littérature, l'économie, la science politique et la théologie. Il y a peu de sujets qu'il n'ait pas traités d'une manière ou d'une autre.

À propos de la violence politique, Dumont commencerait, j'en suis certain, par rappeler que l'histoire du Québec est riche d'enseignements pour qui cherche à mieux comprendre le phénomène de la violence politique. Dumont aimait à dire qu'il ne s'agissait pas tant de penser le Québec que de penser à partir du Québec. Ce petit coin de pays recèle de véritables leçons universelles.

Car il faut bien l'avouer, le dictionnaire, dans le cas présent, n'est d'aucun secours. Il n'existe guère de définition consensuelle de l'expression «violence politique»: selon qu'on adopte tel ou tel point de vue, le sens de la notion change radicalement.

Que dirait Dumont sur la légitimité de la violence comme forme d'intervention politique?

Il est facile de citer des cas ambigus. Dumont donnait l'exemple de la fête nationale du 24 juin 1968. Ce jour-là, de jeunes contestataires ont lancé des bouteilles vers l'estrade où se trouvait assis, entre autres, Pierre Elliott Trudeau.

Des journalistes n'ont pas hésité à condamner la gratuité de ces gestes à la veille d'un scrutin démocratique. Mais par ailleurs, la répression policière fut telle qu'on a baptisé cette journée le «lundi de la matraque». De quel côté, demandait Dumont, se trouvait donc la plus grande violence? Bien malin celui qui aurait pu le dire avec quelque impartialité.

D'autres cas semblent se présenter sans la moindre ambivalence. Dumont évoquait l'invasion d'un pays par des armées étrangères. Là, la résistance semble légitime. Quand le pouvoir se dénuie au point de n'avoir pour justification que la force brute, alors les populations civiles ont le droit, sinon le devoir, de se révolter par les armes. Le problème, notait Dumont, c'est que, la plupart du temps, elles ne sont justement pas en mesure de le faire.

Nous aboutissons donc à un curieux paradoxe: dans une société démocratique, où l'activité policière reste soumise à certaines règles, la violence paraît la moins nécessaire mais aussi la plus fructueuse (ne serait-ce que sur le plan médiatique). En revanche, dans une société totalitaire, où la violence s'avère la plus justifiée, elle se révèle en même temps assez inefficace.

Les régimes autoritaires ont souvent été ébranlés puis renversés par des mouvements pacifistes qui distribuaient des fleurs — plutôt que des balles — aux militaires. À l'inverse, des mouvements terroristes ont souvent servi à renforcer un pouvoir qui trouvait dans leurs actes subversifs le prétexte suffisant à une répression toujours plus lourde.

Une société violente?

Voilà donc une première ambiguïté, qu'il nous faut lever. Mais Fernand Dumont allait plus loin. Il rappelait que toute société repose sur une certaine violence. Les jets de pierres, les incendies de voitures, les arrestations arbitraires et les emprisonnements politiques ne sont que les formes les plus explicites d'une violence qui traverse l'ordre social tout entier.

La démocratie ne fait pas exception. Ce n'est pas parce que les citoyens reçoivent le droit de vote que toute violence disparaît comme par magie du paysage économique et social.

Dumont donnait l'exemple de l'usine. Payés des salaires de misère pendant que leurs employeurs engrangent des fortunes, les ouvriers qui travaillent dans «les grosses usines du silence», pour reprendre une expression du professeur de l'Université Laval, sont soumis à une exploitation et à une aliénation qui, pour être acceptées et légales, n'en sont pas moins éprouvantes.

Il est vrai qu'aujourd'hui, nous nous sommes habitués à vivre avec des taux de chômage élevés et des centaines de milliers de personnes qui s'accrochent à leurs chèques d'assurance sociale. Mais dans les années 1960, alors



Jean-Philippe Warren: «Il n'est pas question, déclarait Jean-Paul Sartre, que vous obteniez d'une manière progressiste l'indépendance socialiste au Québec. Donc, il faut évidemment que ce soit à l'intérieur de la violence, je ne dis pas ça de gaité de cœur, c'est ainsi partout.» Fernand Dumont n'était pas de cet avis.

qu'une société d'abondance produisait de l'exclusion à la tonne et que l'ancienne morale chrétienne s'écroulait («Dieu doit t'aimer pour te faire souffrir comme ça»), de nombreux observateurs s'offusquaient de voir les dividendes du progrès si inégalement répartis. Ils ne toléraient pas une telle «violence institutionnalisée».

Par exemple, en septembre 1970, des manifestants étaient descendus dans les rues de Saint-Jérôme pour crier leur frustration devant les ratés du capitalisme. Leur rassemblement avait rapidement dégénéré en bagarre de rue.

Un témoin raconte: «Le soir, dans le centre de la ville, on s'en est donné à cœur joie: la manifestation qui se voulait une réponse à la violence quotidienne du système (chômage, mises à pied, assistance sociale) s'est déroulée comme une soirée de justice populaire. Des cocktails Molotov ont fait éclater les vitres de trois compagnies de finance, du bureau d'assurance-chômage et d'un anti-syndicaliste notoire.»

La manifestation s'était terminée devant la maison du maire quand un imposant corps de policiers avait matraqué à qui mieux mieux les personnes présentes.

Il nous paraît aujourd'hui aberrant de vouloir justifier de telles actions de vandalisme. Nous n'acceptons plus que des gens puissent se faire justice au déni du droit. Toutefois, que notre société soit plus pacifiée ne signifie pas nécessairement qu'elle soit plus pacifique. L'absence de révolte ouverte ne peut pas servir de bon indicateur du degré de justice. Dans les anciens pays esclavagistes, on comptait peu de soulèvements d'esclaves...

Le cas d'Octobre 70

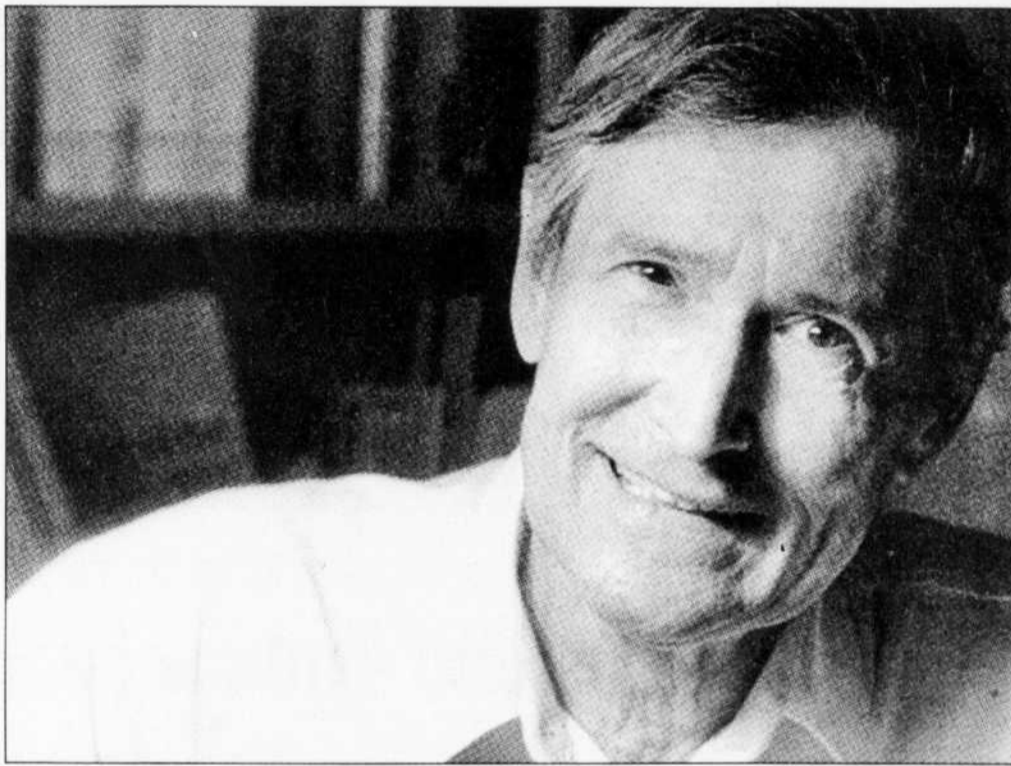
La violence, pour Fernand Dumont, n'est donc pas seulement une affaire d'armes et d'attentats à la bombe. Une histoire de la violence «cachée» serait aussi à écrire. Il n'en reste pas moins que la violence politique demeure encore aujourd'hui associée à ses formes terroristes.

Le Québec a connu son lot d'actes de terror. À l'époque où Dumont écrivait, le Québec était plongé dans la tourmente provoquée par le Front de libération du Québec (FLQ). La campagne de «guérilla urbaine» avait culminé, en octobre 1970, avec l'enlèvement de deux personnes et l'assassinat de l'une d'elles, Pierre Laporte, ministre de l'Immigration et ministre du Travail et de la Main-d'œuvre.

Certains observateurs étrangers affirmaient que les objectifs visés par les leaders souverainistes entraient trop directement en collision avec ceux des fédéralistes pour qu'il n'y ait pas d'affrontements brutaux entre les deux groupes. «Il n'est pas question, déclarait Jean-Paul Sartre, que vous obteniez d'une manière progressiste l'indépendance socialiste au Québec. Donc, il faut évidemment que ce soit à l'intérieur de la violence, je ne dis pas ça de gaité de cœur, c'est ainsi partout.»

Fernand Dumont n'était pas de cet avis. Mais il mettait des conditions à son optimisme. La Crise d'octobre n'était pas pour lui l'expression d'une violence nécessaire; elle révélait à quel point le développement du Québec avait été jusque-là handicapé par deux facteurs principaux.

■ D'une part, la rapidité des transformations sociales amorcées par la Révolution tranquille. Les craintes et les rancœurs du peuple québécois n'avaient pas encore trouvé leur langage. La confusion régnait dans les esprits. Le FLQ permettait de lever ces ambiguïtés par un grand coup d'éclat.



Fernand Dumont dans le cadre de l'émission *100 Québécois qui ont fait le XX^e siècle*, en 2006 à Télé-Québec. Il y a peu de sujets qu'il n'ait pas traités d'une manière ou d'une autre.

Le gouvernement n'avait qu'à broser en noir ce que les felquistes peignaient en blanc (et vice-versa) pour s'attribuer le beau rôle dans le drame d'une société en quête d'elle-même. Le Québec se donnait ainsi une certaine conscience de soi, quoique ce fût par un raccourci qui cherchait en vain à dépasser les contradictions sans les résoudre.

■ D'autre part, les résistances farouches devant les changements réclamés par les groupes nationalistes. Devant les forces contestataires qui prenaient corps dans la société, les gouvernements élus se sont braqués et ont adopté une attitude immédiatement hostile.

Ils ont accusé les prêtres d'avoir manqué de fermeté, les professeurs d'avoir endoctriné la jeunesse, les parents d'avoir semé l'anarchie dans les familles, les intellectuels d'avoir perverti les idées.

Il n'était pas question pour eux d'accueillir les revendications des mouvements populaires. En ces temps sombres, tonnaient-ils, il ne servait à rien de discuter du «*sexé de la liberté*».

Aux idées, on doit opposer les idées. Or, pour Dumont, à la veille des événements tragiques d'Octobre 70, les gouvernements avaient abdiqué cette responsabilité. Ils avaient accusé les nationalistes d'être fascistes. Ils avaient voulu faire taire ce qui menaçait leur pouvoir. Pris de frayeur, quelques-uns avaient même annoncé leur intention d'appeler en renfort la soldatesque pour refouler dans l'horreur l'option souverainiste.

Un tel dévoiement de la démocratie québécoise ouvrait la porte aux gestes désespérés. «Une démocratie commence à être malade, affirmait Dumont, [...] quand la parole officielle ne fait plus écho au langage et aux symboles obscurs d'une société; quand elle ne sait plus les apprivoiser dans des dialogues et des projets où les citoyens puissent se reconnaître.»

La violence première, pour Dumont, se trouvait

donc dans ce déni de parole. À ses yeux, c'était quand un peuple ne pouvait plus faire entendre son cri dans l'enceinte démocratique que sa douleur pouvait se transformer en dynamite.

Quelle morale pour notre monde?

Les enlèvements felquistes n'ont pas eu les résultats escomptés par les membres des cellules Chénier et Libération. Aux yeux de Fernand Dumont, ils avaient au contraire retardé le développement d'une conscience politique. Ils avaient répandu, en plus du sang, «la peur, la haine et la bêtise».

Pourtant, Dumont ne croyait pas qu'il fallait condamner en bloc le recours à la violence. D'une certaine manière, ce fervent chrétien cherchait à faire violence aux violents. «La morale de la violence, écrivait-il, est à inventer. Jésus-Christ l'avait d'ailleurs laissé entendre. Si on prend trop vite parti contre la violence, on se solidarise avec les pouvoirs. Si on coule trop vite dans la violence, on suggère que la révolte dispense de la révolution. C'est entre ces deux extrêmes qu'une morale devrait se déployer.»

Et comment définir ce moyen terme? Comment savoir où se situer par rapport aux extrêmes du fanatisme et de la passivité, pour qui veut formuler une morale de la violence? «De cette morale, continuait habilement Dumont, nous savons heureusement le point de départ et le premier principe: chacun doit se demander pour quelle violence il a déjà pris parti. Faisons-nous une définition de la violence à partir de là. Elle nous sera plus utile que celle des dictionnaires: elle nous jugera.»

Qu'attendons-nous, par conséquent, non pas pour juger les autres mais pour nous juger nous-mêmes?

Vous êtes d'accord ou non? Vous avez des suggestions, un commentaire? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com.